



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
D'ARCACHON EXPANSION  
VENDREDI 13 DECEMBRE 2024**

**ETAIENT PRESENTS :**

Mr. LUMMEAUX (1<sup>er</sup> Vice-président)  
MME MARESCOT (3<sup>ème</sup> Vice-présidente),

Mesdames BORDEDEBAT, CASSOT, MAUPILE, CAUSSARIEU.

Messieurs CAVOLI, SCAPPAZZONI, MARTINERIE, SEGURA, TREUIL, DAVID, FANARA.

**A titre consultatif :**

Mme. DUGENY Directrice Générale d'Arcachon Expansion,  
Mme MIREMONT Responsable RH, Administratif et Finances.  
Mme DREAN, Directrice Animation-Evènementiel  
Mr DISSAUX, Directeur Culture.

**ETAIENT EXCUSES :**

Mr FOULON Président d'Arcachon Expansion,  
Mr. SOULIER (2<sup>ème</sup> Vice-président),  
Mesdames FOULON, LAFONTAINE, DUBROCA, THE.  
Messieurs BONNIN, DELEPAUX, MONS, PUJOL.

**A titre consultatif :**

Mr MASSONNET Directeur Général des Services Mairie,  
Mme MALBRANQUE, Trésorière Principale

## EXTRAIT DE DELIBERATION N°2024121307 : TARIF CULTURE

En complément de la délibération n°2024030416 actée au conseil d'administration du 7 mars 2024 et conformément aux statuts d'Arcachon Expansion, Il convient de fixer un nouveau tarif.

En effet, dans le cadre de la sortie culturelle pour l'exposition « les Bassins de lumières » aux Bassins à flot à Bordeaux. : sortie clé en main comprenant le trajet en bus et le billet d'entrée.

Arcachon expansion souhaite proposer une formule « jeunes de moins de 26 ans » au tarif de 45 € TTC.

NB : les enfants mineurs de moins de 18 ans devront être accompagnés obligatoirement d'un adulte. Les autres tarifs concernant cette sortie restent inchangés.

Cette délibération n'appelant aucune observation, M LUMMEAUX, demande au conseil d'administration de bien vouloir :

- **ADOPTER cette délibération fixant le tarif supplémentaire du service culture**
- **HABILITER la Directrice Générale à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de cette délibération.**
- **AUTORISER la Directrice Générale à mettre en place l'organisation nécessaire à l'exécution de cette délibération.**

Le conseil d'administration approuve à l'unanimité la délibération n°7 concernant le tarif culture.

Frédérique DUGENY  
Secrétaire de séance



Pour extrait certifié conforme  
Arcachon, le vendredi 13 décembre 2024  
Bernard LUMMEAUX  
1<sup>ER</sup> Vice-Président de la Régie Arcachon  
Expansion

